

n° 45A - 20 centimes Type II Report 1



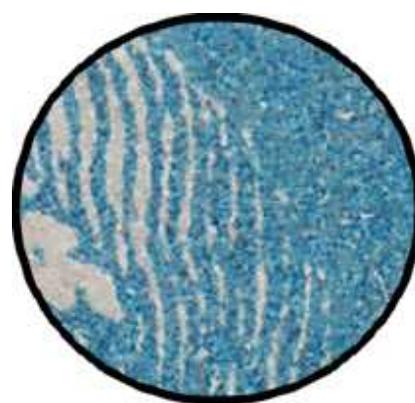
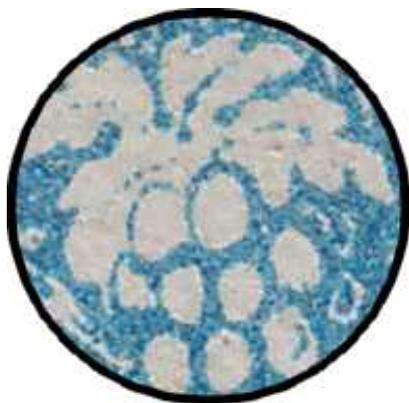
« **Emis** » le 19 novembre 1870 : il s'agit de la 1^{ère} date d'utilisation recensée de ce timbre.

Le lot n°197 de la vente Behr dispersant en octobre 1994 une prestigieuse collection spécialisée était bien présenté comme « 1^{er} jour d'émission » du 20 centimes Type II (affranchissant une lettre nationale) – peut-être faut-il même y voir le « 1^{er} jour » des Cérès de l'Emission de Bordeaux dus à Léopold Yon, étant entendu qu'on ignore précisément la date correspondante pour le 10 centimes (le 13 novembre, souvent avancé, procède d'une erreur).

Par ailleurs : il est certain que les Cérès de Dambourgez (n°44 – 20c. Type I) n'ayant pas donné satisfaction, tous les timbres émis ensuite sont de Léopold Yon (d'où leur « air de famille »), avec une inconnue quant aux premiers 20 centimes Type II – n'ont-ils pas été émis **en même temps** que ceux de Dambourgez (n°44 20c. Type I) pour faire face à la pénurie, moyennant une répartition restant à définir entre Type I et Type II (certains bureaux ayant sans doute été approvisionnés qu'en 20c. Type II) ?

Le 20c. Type II Report 1 (n°45A) se caractérise par les repères suivants :

- le premier lobe de la feuille de vigne la plus à droite est à peine marqué
- les seconds grains de raisins des premières et troisièmes rangées de la grappe de raisin sont blancs
- les ombres sous l'œil sont incomplètes et parfois complètement absentes
- pas de ligne blanche derrière la tête



Tirage : 3 500 000 exemplaires (environ) sur les 17 000 000 (environ) des 3 Reports du Type II. Le Report 3 ayant à lui seul été tiré à 10 000 000 exemplaires, avec son devancier au Report 2 à 3 500 000. La démarche consistant à associer les Reports 2 et 3 peut sembler incongrue, mais il est vrai que ces 2 timbres se singularisent par un « air de famille » accentué, d'où des confusions fréquentes. Cette

observation surtout pour insister sur une réelle particularité du Report 1 – voir rubriques « nuances » et « impression » -, et sa raréfaction par rapport aux 20 c. Type II Reports 2 et 3, notamment pour la reconstitution du bloc-report.

Il est bien clair que les **cotes** ne rendent pas justice au Report 1. Mais la politique des catalogues consistant à assimiler les 3 Reports moyennant des cotes identiques (ou presque) pourrait être un héritage de l'époque lointaine où l'on ne différençait guère les 3 Reports.

Mais si le 20 centimes Type II Report 1 relève ainsi d'un « statut » particulier, avec une rareté relative bien réelle, son utilisation à l'origine, en 1870-71, le rapproche des autres 20c.

Destinés au courrier courant (lettre nationale), ces timbres ont tous été vendus pour faire face à la pénurie. Les 20c. neufs sont donc rares.

Les nuances : la gamme va d'un bleu très clair (« **bleu ciel** »), pas si commun, à des teintes foncées ou très foncées, culminant avec un « **bleu-noir** », auquel les catalogues font une place de choix.

Je n'ai jamais vu de pièce s'approchant – même de loin – du « bleu-noir » de l'Empire : il n'en reste pas moins que les teintes très appuyées sont recherchées. Les pièces les plus convaincantes de ma documentation sont 2 timbres oblitérés détachés de la collection Walske, dispersée en 2000, qualifiées respectivement de « bleu-noir » et de « **bleu-noir verdâtre** » par le catalogue de vente.



n°45A nuance bleu pâle



n°45A nuance bleu



n°45A nuance bleu très foncé

L'impression : afin d'améliorer le 20 c. de Dambourgez (le Type I des philatélistes), on s'est appliqué à la confection d'un timbre « s'imposant davantage à l'œil » (inscriptions bien nettes, quoique toujours petites).

Peut-être est-ce ici qu'il faut insister sur le fait que ce premier timbre au Type II a été celui de « **l'impression fine** » (les petites valeurs – du 1 c. au 5 c. – vont quant à elles toutes donner lieu à une version fine, voire trop fine, en tant que 1^{er} Report).

Ainsi les ombres sous l'œil sont-elles très fines, jusqu'à parfois disparaître, d'où des « **impressions dépouillées** », que les novices peuvent être tentés de confondre avec les 20c. Type I.

Pour citer l'Yvert spécialisé de 1975 : ce sont les « **impressions empâtées**, même légèrement, (qui font exception ». Il en existe donc, et leur rareté est à souligner.

S'agissant du 20 c. Type II Report 1, je pense qu'il faut retenir l'existence d'une authentique « impression fine », réellement très fine, digne d'être la rare variété consacrée par les catalogues, à l'extrémité d'une gamme d'impressions de qualités variables, mais souvent bien plus fines que la moyenne.

En un mot : « l'impression fine » n'est pas si rare, mais à son maximum, elle l'est vraiment.

Une étude sommaire de ces timbres pourrait conduire à « situer » géographiquement les « impressions fines » dans deux (assez vastes) régions, dont les bureaux ont utilisé ces timbres : le Sud-Est de la France (Ardèche, Vaucluse, Hérault etc.) ainsi que le Centre (de la Vienne à la Nièvre).

Cette répartition serait à confirmer et affiner – correspondant à la « localisation » des nuances rares de certaines valeurs de l'Emission.



n°45A impression fine sur lettre de Les Vans du 23 décembre 1870

Les variétés du 20 centimes : hors les variations touchant à la qualité de l'impression et les teintes, il ne semble guère y avoir eu de variétés constantes pour le 1^{er} Report : les Reports 2 et surtout 3 en présentent d'autant plus. La monographie très documentée des époux Brown mentionne en 1981 une seule variété du 20 c. Type II Report 1, sans la reproduire.

« 20 centimes Type II, Report 1 sur lettre »

Les documents affranchis au moyen du 20 c. Type II Report 1 sont dans leur immense majorité des « **lettres ordinaires** », suivant le tarif défini le 1/7/1854 (aux barrières de poids, notamment, revues le 1/1/1862 : lettres de bureau à bureau de moins de 10 g.). Ces lettres ne sont guères plus rares que les timbres détachés.

Il en va tout autrement bien sûr de « lettres étrangères » à 20 c., mettant en œuvre le **tarif frontalier**, pour écrire à un destinataire domicilié en un endroit limitrophe du territoire national (mais ce type de plis correspondrait à un temps où auraient repris les échanges avec l'étranger, même très proche, et donc surtout postérieurement à l'armistice : les timbres à 20 c. en usage étaient souvent le 20 c. Type III dès cette époque).

Sinon la valorisation du 20 c. Type II sur document peut venir soit d'une particularité du timbre lui-même (teinte, ou « impression (très) fine » etc.), soit d'une **association avec d'autres timbres** (ici, tous les cas de figure sont possibles – et relèvent plutôt de l'histoire postale : à noter que les documents arborant un 20 c. Type II Report 1, et un ou plusieurs autres timbres constituent des courriers plus appréciables que les simples lettres à 20 c., mais ne sont pas pour autant des raretés : ainsi le 20 c. Type II se distingue nettement du 20 c. Type I, toujours très rare en association).



n°45A en paire sur lettre du 14 décembre 1870 de Grasse pour Nice

En cas de pénurie de timbres à 40 c., on a pu associer 2 timbres à 20 c., ou recourir à une paire. L'étude du tarif en vigueur à l'apparition du 20 c. Type II conduit à retenir deux hypothèses majeures pour le courrier intérieur : la **lettre nationale « double port »** à 40c. et la **lettre chargée nationale** à 40c. (soit 20c. de port, majorés du forfait de 20c. pour le chargement). Par ailleurs, il fallait 40 centimes (et non 30) pour certaines destinations étrangères, assez courantes (Italie etc.). Parallèlement, la valeur utilisée couramment dans « les bureaux du Levant » était le 40 centimes, et on conçoit des possibilités de recours aux 20 centimes, en paires, multiples etc. Au-delà, il serait possible de multiplier les exemples expliquant une utilisation de la paire (ou la bande de 3 etc.) du 20 centimes (qu'il s'agisse du tarif initial, ou celui ayant cours après le 1/9/1871) – en mentionnant que ce sont pour le moins de bonnes pièces.



*n°44A et n°45A associés sur lettre du 15 décembre de Bayonne pour San Sebastian (Espagne)
(association rarissime)*

Raretés fameuses d'histoire postale, où les 20 c. Type II (et particulièrement ceux au Report 1) doivent être mentionnés au même titre que les 20 c. Type I : les « **boules de Moulins** ». Celles-ci ayant été centralisées à Moulins-sur-Allier puis immergées dans la Seine en amont du Paris assiégé qu'on cherchait à joindre, entre le 3 et le 28/29 janvier 1871, moyennant un affranchissement à 1 franc, constitué en ayant d'ordinaire recours à des timbres à 20 c., ce sont les 20 centimes en usage en province, lors de ces tentatives, qui ont servi. On retrouve ainsi notre 20 c. Type I Report 1 sur de telles pièces de choix.

Les multiples.

La rubrique des « boules de Moulins » conduit logiquement à s'interroger sur les multiples du 20 centimes Type II : c'est une hypothèse classique d'utilisation postale (avec la conjugaison des raretés de tous ordres : je pense à un pli de ce type, de la collection Fromaigeat (ex-collection Antonini), arborant un **bloc de 4** du n°45, avec un détaché, pour constituer l'affranchissement de 1 franc : il est vrai qu'il s'agissait du 20 c. Type II Report 3).

Beaucoup plus modestement, les **paires** ne sont pas si courantes (les timbres à 40 c. du double port n'ayant guère manqué, avec la réserve due aux aléas de la période de guerre), mais bien des hypothèses correspondraient à leur usage (comme on l'a vu). Il est légitime de prévoir des indices supérieurs aux habituels 2,5, en valorisant de même d'autres multiples comme la **bande de 3** ou plus.



n°45A bande de 3

Les oblitérations (pour les 3 Reports de ce timbre).

On retrouve sur les 20 centimes Type II toute la gamme des oblitérations de lettres : en premier lieu, les losanges (comme le losange « **gros chiffres** »). Que le 20 centimes ait pu servir seul (mais en paires pour 40c.) ou en association pour l'affranchissement d'envois chargés explique qu'il arbore à l'occasion un losange « **petits chiffres** » (« petits chiffres des gros chiffres »). Pour ce qui est de l'emploi hors métropole, il se conçoit avec des oblitérations « **ancres** » et **cachets des bureaux du Levant**, avec une mention particulière pour les **bureaux algériens**, dont la collection est si populaire : à en croire le Dr Locard, un indice (global) de 2 s'appliquerait alors pour le 20 c. Type II (avis que je ne commente pas, et qui remonte à quelques décennies).



Oblitération ambulante



Oblitération étoile bleue



Oblitération petits chiffres



Oblitération cachet à date

On touche ici à un domaine spécifique où les marcophiles spécialisés définissent l'intérêt précis s'attachant à telle pièce, venant d'un bureau consulaire, et parfois vraiment rarissime. Les grandes « collections de pièces », réunissant des raretés pour chaque timbre-type, s'enorgueillissent parfois de la présentation de tels ensembles : ainsi, s'agissant de la collection Seligson (commercialisée en 1982), une association unique des 2 timbres à 20 c. (20 c. Type II Report 1 et 20 c. Type III Report 2) sur lettre de **Jaffa** pour le Caire (9/9/1871), arborant la fameuse croix potencée. Un courrier de **Constantinople** muni d'une paire du 20 c. Type II s'en trouvait presque éclipsé.

D'autre part, certains marcophiles accordent une légère surcote, sans plus, au **cachet-à-date** : mais je pense que l'indice 2 de l'Yvert spécialisé de 1975 se justifie pleinement. Toujours est-il qu'on conçoit ce type d'oblitérations. A étudier la succession des tarifs, on verrait les « papiers d'affaires » à 50 centimes en novembre 1870 passer à 30 c. (tarif de base) au 1/9/1871 : qu'il y ait eu des compositions d'affranchissements impliquant des timbres à 20 c., et justiciables du cachet-à-date des « envois à tarif réduit », semble évident. Pour autant le cachet ne sera pas des plus fréquents.

n° 45B - 20 centimes Type II Report 2



« Emis » le 6 décembre 1870 (s'agissant encore une fois de la 1^{ère} date recensée).

Le 20c. Type II Report 2 (n°45B) se caractérise par les repères suivants :

- le premier lobe de la feuille de vigne la plus à droite est largement marqué par un trait prolongé
- les seconds grains de raisins des premières et troisièmes rangées de la grappe de raisin sont ombrés, il y a donc 6 grains avec une ombre
- les ombres sous l'œil sont plus complètes, mêmes si elles toujours irrégulières
- pas de ligne blanche derrière la tête



Tirage : 3 500 000 exemplaires (environ) sur les 17 millions des 3 Reports du Type II. C'est le chiffre approximatif également retenu pour le Report 1, qui à l'expérience s'avère plus rare aujourd'hui. Il est ensuite bien certain que les timbres du 3^{ème} Report sont largement plus courants, ce qui est en cohérence avec les chiffres annoncés.

Mais le timbre au 2^{ème} Report affiche une « ressemblance » avec ceux du Report 3 (la seule dissemblance étant « la ligne blanche derrière l'effigie » à la merci par exemple de l'encrage) : peut-être a-t-on alors été conduit à les assimiler hâtivement, pour leur accorder des cotes équivalentes, les timbres du Report 1 étant pour finir inclus dans cette démarche. Mais qu'on ne s'y trompe pas : du plus au moins rare, les Reports 1, 2 et 3 se classent dans cet ordre, suivant une hiérarchie bien nette que ne reflètent pas les cotes (pratiquement) équivalentes. L'étude se rapporte une fois de plus aux timbres oblitérés, étant entendu que les 20 centimes ont tous été vendus aux guichets, et que les pièces ayant exceptionnellement échappé à l'utilisation postale sont toutes rares.

Les nuances : les timbres du Report 1 constituant une référence bien naturelle, on note une moindre variation de la teinte pour le Report, oscillant certes entre un véritable « **bleu ciel** » et un bon « **bleu foncé** », sans atteindre les extrêmes présentés aux 2 autres Reports.



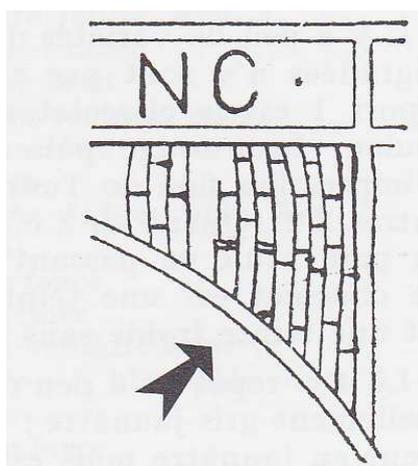
n°45B nuance bleu ciel

n°45B nuance bleu

n°45B nuance bleu très foncé

L'impression : aurait de même pu être domestiquée, la plupart des timbres du Report 2 se rapprochent ici du Report 3, et se distinguent du Report 1, sans « impression fine ». Mais ce n'est pas une généralité, et certains timbres à l'impression particulièrement bien venue reproduisent la finesse repérée au Report 1 – ils ne sont guère courants.

Les variétés du 20 centimes : pour le Report 2, elles ne sont pas nombreuses. Dans leur monographie bien documentée de 1981, les époux Brown, qui ont apparemment compulsé un abondant matériel disponible, rapportent une absence du chiffre 2 (tantôt à gauche, tantôt à droite) apparaissant sur les timbres d'une collection spécialisée vendue par la maison Robineau, en 1973. Cette anomalie, affectant donc des timbres au Report 2, pourrait correspondre à des **variétés accidentelles** (mais spectaculaires). Reste une belle **variété constante** – la retouche de l'imbricement supérieur droit (du 6^{ème} timbre d'un bloc-report).



n°45B, schéma de la retouche de l'imbricement supérieur droit du 6^{ème} timbre d'un bloc-report (extrait de l'Yvert Spécialisé - 1975)

« 20 centimes Type II, Report 2 sur lettre »

Une fois de plus, l'immense majorité des documents affranchis par ce timbre à 20 centimes se constitue de « **lettres ordinaires** » (lettres nationales de bureau à bureau, au tarif du 1/7/1854). Leur valeur

n'excéderait guère celle du timbre détaché – à moins que le courrier en tant que tel n'apporte un intérêt particulier à l'ensemble.

Par ailleurs, tout ce qui a été dit à propos de l'utilisation postale du 20 centimes T.II Report 1 vaut aussi pour le Report 2.

Ainsi même pour ce qui concerne les « **boules de Moulins** », les timbres à 20 c. servant à ces plis si particuliers ont été ceux dont on a pu disposer en province avant le 29 janvier 1871, et les 3 Reports du Type II sont concernés.



n°45B sur lettre du 3 janvier 1871 de Nyons pour Paris par Moulins (Allier) avec une paire de n°48

Les multiples.

Ici encore, l'évocation des « boules de Moulins » permet de faire la transition, les époux Brown mentionnant une pièce remarquable de leur propre collection, soit un tel pli acheminé par « boule », affranchie à 1 franc moyennant une **bande de 5** du 20 centimes au Report 2. Les grands ensembles de ce style seraient par ailleurs bien rares, et la simple **paire**, qui peut se rencontrer comme pour le Report 1, est déjà une pièce appréciable, au-delà de l'indice classique de 2,5, surtout dans le cas d'une paire alliant 2 bloc-report dans celle de l'illustration ci-dessous où un décalage d'alignement est bien visible.



n°45B paire alliant 2 blocs report position 15 et 11

Les oblitérations (pour les 3 Reports de ce timbre).

Voir cette rubrique au niveau du Report 1

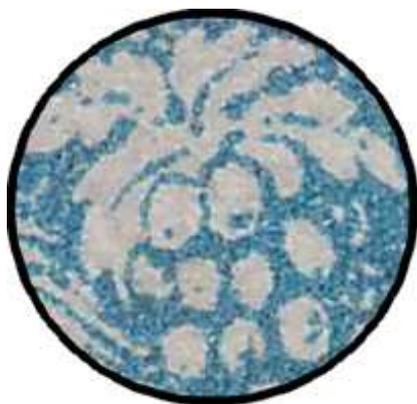
n° 45C - 20 centimes Type II Report 3



« **Emis** » le 13 décembre 1870 (1^{ère} date à laquelle on a pu recenser le timbre)

Le 20c. Type II Report 3 (n°45C) se caractérise par les repères suivants :

- le premier lobe de la feuille de vigne la plus à droite est largement marqué par un trait prolongé
- les seconds grains de raisins des premières et troisièmes rangées de la grappe de raisin sont ombrés, il y a donc 6 grains avec une ombre
- les ombres sous l'œil sont bien marquées
- une ligne blanche nette derrière la tête



Tirage : 10 millions d'exemplaires (environ, selon une grosse approximation, à partir du nombre total des 20 centimes tirés, soit 52 millions pour les 3 Types et 17 millions pour le Type II). Ces timbres ont tous été vendus, alors que le besoin de timbres d'usage courant (pour « lettres ordinaires ») se faisait sentir et qu'on veillait à faire face à la pénurie (d'où la rareté des neufs).

Nous intéressant aux oblitérés, nous pouvons d'abord noter à quel point ce 3^{ème} Report est courant, dépassant très largement les Reports 1 et 2 : le chiffre de son tirage tel qu'il est habituellement retenu a beau être pour le moins approximatif, il est évident que ce timbre ne mérite pas d'être coté à l'égal de chacun de ces 2 Reports. Le 20 c. Type II Report 3 serait-il de ce fait surcoté ? Peut-être sa (trop bonne) **cote** s'explique-t-elle en partie par les qualités du timbre, qui en feraient l'une des « vedettes de l'Emission de Bordeaux ».

En quelques mots : d'une identification commode (du fait de la fameuse « ligne blanche derrière l'effigie », en général bien marquée), ce 20 centimes se trouve aisément sur le marché, tout en faisant partie des « bons timbres ». Il offre aux collectionneurs de très larges possibilités, de l'étude des variétés de gravure à celle des nuances (certaines ont le statut de « grandes raretés de la collection de France »), pour aboutir aux richesses les plus importantes qui soient en matière d'histoire postale (avec même, en marge, l'existence de « faux pour tromper la poste » inspirés de ce timbre). C'est ce que nous allons voir.

Les nuances : Peut-on parler de « norme » pour la teinte d'un timbre tel que ce 20 centimes, offrant au final une palette de nuances des plus diversifiées ? En fait, une bonne majorité de ces 20 centimes « bleus » affichent une teinte un peu terne, un « **bleu mat** », assez éloigné des coloris éclatants qui seront presque de rigueur pour le 20 centimes Type III, et surtout son Report 2 (le « petit timbre » de l'émission). Ainsi le 20 centimes Type II dans sa version la plus courante, le Report 3, peut-il bien souvent se reconnaître du premier coup d'œil, sans guère de risque d'erreur, avant même l'examen de la gravure. Ce peut être un exercice profitable, au moment de faire le tri de 20 centimes Bordeaux, obtenus en nombre.

L'apprentissage des nuances passe bien sûr avant tout par un tour dans la Galerie des nuances, mais quelques remarques s'imposent, en parallèle.

Les versions claires du « bleu mat » peuvent tendre vers des variantes moins habituelles : le « **bleu ciel** », le « **bleu verdâtre clair** », ou une rare nuance, bien inspirée de gris/ardoise, soit le « **bleu-gris** » (attention ici aux nuances dégradées des timbres oxydés !). La vedette de cette série est bien entendu à chercher du côté de l'« **outremer** ».

Il existe en fait toute une gamme de teintes relevant de l'appellation – timbres toujours rarissimes : nuances plus ou moins foncées, plus ou moins éclatantes, dégageant une impression de « violet » en comparaison d'exemplaires classiques. Un nombre (relativement) important de ces « outremer » proviennent des bureaux de Gap (oblitération GC 1622) et Briançon (GC 622), et le timbre dit « **outremer de Gap** » est devenu un classique (il s'agit en fait d'un « **bleu-outremer** (un peu) **terne** » assez éloigné des coloris les plus éclatants des autres outremer). Ainsi une oblitération (les GC indiqués) peut faire présumer de l'authenticité de la nuance en question : il existe beaucoup de timbres truqués, la teinte ayant été obtenue chimiquement, à moins qu'ils ne soient repeints (!). L'expertise est de rigueur.



n°45C nuance bleu ciel



n°45C nuance bleu mat



n°45B nuance bleu gris

Par commodité, j'ai fait des nuances foncées une famille à part, mais ces teintes, pour appuyées qu'elles soient, relèvent souvent du « bleu terne » déjà observé : c'est quand le coloris bleu est très intense (avec un bon encrage) qu'on atteint les véritables « **bleus foncés** », qui culminent avec un « **bleu-noir** » impressionnant, à défaut de vraiment rappeler le bleu-noir du 20 centimes Empire. Certaines nuances vont jusqu'au « **bleu-noir verdâtre** ».



n°45C nuance bleu outremer (Gap)



n°45C nuance outremer



n°45C nuance bleu verdâtre



n°45C nuance bleu foncé



n°45C nuance bleu noir verdâtre

L'impression : semble atteindre pour le 3^{ème} Report le rythme de croisière convenant à une production de masse. La plupart des exemplaires en sont le reflet. Mais si l'on a éprouvé le besoin de remplacer ces timbres par les 20 centimes au Type III est-ce seulement pour fournir une version améliorée du timbre d'usage courant, avec des inscriptions plus grandes ?

En fait, il suffit d'examiner quelques exemplaires pour se trouver en présence d'impressions manifestement un peu **dégradées** (hors les filets disparaissant), les plages des écoinçons se rencontrent pâles, voire presque blanches. Il pourrait s'agir de « fins de tirages » (explication plausible), en prélude à la mise en service d'un nouveau timbre.

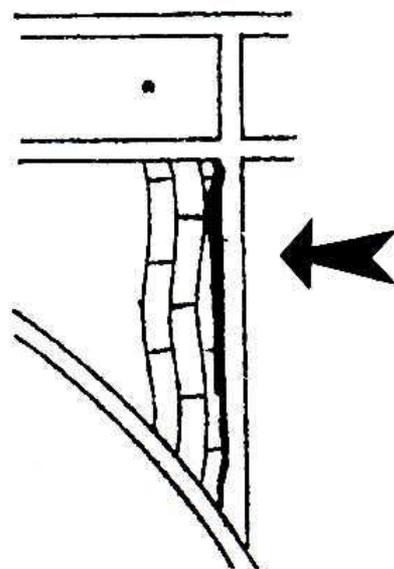
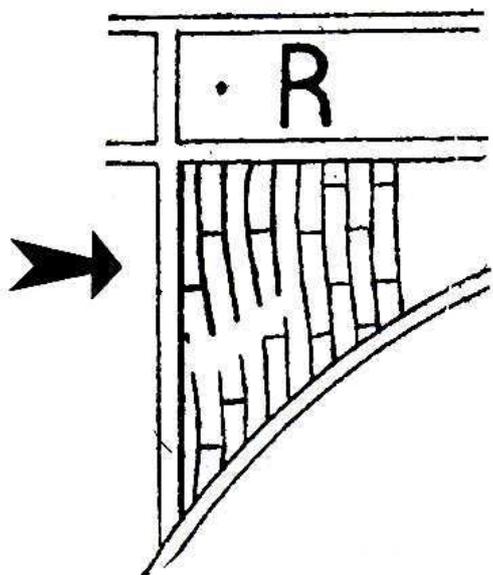
D'autre part, le Report 3 ignore (presque) l'« **impression fine** » (à moins d'y assimiler les « **impressions dépouillées** » que je viens d'évoquer) : mais à l'inverse, les impressions très **défectueuses**, empâtées, ternies par le surencre se rencontrent. A noter à ce sujet que la qualité du tirage influe sur l'impression visuelle produite par le timbre (un surencre de « bleu » peut en quelque sorte accentuer un « bleu foncé »).



n°45C impression défectueuse

Les variétés du 20 centimes : L'amateur de variétés, quelles qu'elles soient, est ici servi. Il existe 3 **retouches** importantes, constituant en quelque sorte des « classiques », énumérées comme telles par la monographie des époux Brown (1981), qui se réfèrent à l'Yvert spécialisé de 1974 (lequel fournit les schémas) :

1. retouche de l'imbrication haut gauche (8^{ème} timbre d'un bloc-report)
2. retouche du cadre (renforcement du cadre intérieur NE) pour le 15^{ème} timbre d'un bloc-report.
3. « grande retouche de la légende du haut » (lettres A et N refaites, avec le cartouche et le filet intérieur déformés).



8^e timbre d'un bloc report

15^e timbre d'un bloc report

*n°45C, schéma des retouches de l'imbrication supérieure des 8^{ème} et 15^{ème} timbres d'un bloc-report
(extrait de l'Yvert Spécialisé - 1975)*

Il conviendrait d'y ajouter la **variété constante** de « POSIES » au lieu de « POSTES » (« i » au lieu de « t ») signalée par H. Lorne pour un timbre de la position 6.

Ce sont toutes là d'authentiques variétés constantes, souvent reprises par les catalogues, comme les retouches citées en « 1 » et « 2 » qui sont cotées par le Marianne fédéral.

Les **variétés occasionnelles** sont, elles, nombreuses, voire innombrables. Les Brown donnent ainsi les références de 16 mises en vente de cet ordre (semble-t-il) relevées dans les catalogues qu'ils ont pu passer en revue.



n°45C, la fameuse variété 28 au lieu de 20 à gauche, position 11 dans le bloc-report

« 20 centimes Type II, Report 3 sur lettre »

Ce timbre d'usage courant a servi dans les mêmes conditions que ses homologues aux Reports 1 et 2, la plupart du temps pour affranchir des **lettres ordinaires** (d'un intérêt à peine supérieur, en principe, à celle du timbre détaché).

Pour ce qui est d'autres utilisations, les observations énumérées à propos du Report 1 sont à reprendre. Une particularité valant d'être mentionnée ici, vu le tirage important du présent timbre, et la possibilité accrue de disposer d'un reliquat pour les **affranchissements combinés de septembre** 1871, ceux du « changement de tarif ».

A l'époque de ces combinaisons improvisées, il ne restait en principe plus de 20 centimes Bordeaux disponibles. On s'est alors servi des timbres ayant cours en province, depuis la levée du siège, soit les 20 centimes « siège » (ou parfois les 20 centimes Empire lauré).

Par exception, quand il pouvait se trouver aussi des 20 centimes Bordeaux, ils trouvèrent aussi à s'employer, soit surtout ceux les plus largement diffusés, 20 centimes Type II Report 3 et 20 centimes Type III Report 2. D'où des compositions d'affranchissement « de fortune », éminemment appréciées par les spécialistes des « affranchissements de septembre » (une pièce de choix pouvant être constituée par l'utilisation conjointe, ici, des timbres de Bordeaux : le 5 centimes, qui est en quelque sorte « à sa place », et un 20 centimes, dont c'est un usage rare).



n°45C sur lettre du 25 septembre 1871 de St Julien en Beauchêne (Allier)

Les multiples.

Ce qui a été dit précédemment, ainsi pour le 20 centimes Type II Report 1, se confirme ici. Du reste, une observation se rapportait à une rareté du Report 3, un bloc de 4 apparaissant avec un 20 centimes isolé, en complément, sur un pli dit « **boule de Moulins** ».

Il peut se trouver des multiples correspondant plus modestement à différents tarifs de lettres : ainsi pour les **paires**, voire les **bandes de 4** (pour 40 c. et 80 c. etc.). Comme on n'a en principe pas manqué des valeurs remplacées, ces pièces méritent d'être appréciées, et certains catalogues leur accordent à juste titre des indices conséquents.



n°45C paire bande de 4 avec une variété « coup de griffe » sur le 2^{ème} timbre



n°45C bloc de 4 positions 7 8 et 12 13

Les faux du 20 centimes :

S'agissant de « faux pour servir », il en existe plusieurs, de facture assez grossière, manifestement inspirés du Type III. Mais un autre, rarissime, pourrait être une contrefaçon du Type II, vu la petite taille des inscriptions (avec alors une « ligne blanche derrière l'effigie » renvoyant au Report 3 : il est parfois qualifié de « faux lyonnais », une lettre, rarissime, voire unique, ayant circulé affranchie de ce timbre, au départ de Lyon (7 mars 1871). Cette pièce, authentifiée par R. Calves, a été négociée dans une vente de prestige de la maison Boule, et n'est mentionnée ici que pour mémoire : il s'y attache un éminent intérêt philatélique, à défaut de pouvoir lui donner un « statut » plus complet.

Les oblitérations (pour les 3 Reports de ce timbre).

Voir cette rubrique au niveau du Report 1